

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 1^{er} TRIMESTRE

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 DE 18 H 30 A 20 H 30

Sont présents :

La directrice : Mme Valérie PATOOR

Monsieur le Maire Jean BIEHLER

Les enseignantes : Mmes KELLER Catherine et FRITSCH Hélène.

L'aide- maternelle : Mme Laure RAMIREZ.

Mme Brigitte SCANDELLA, rééducatrice au sein du RASED.

Les parents délégués : Mmes BROUQUIERES Aurore, CHAPUIS Noémie, MICHAUX Sophie et PREVOTS Stéphanie.

Sont excusés :

La représentante de la Municipalité : Mme RODRIGUEZ Mireille.

Pour les ATSEM : Mmes LECIGNE Alexandra.

1. Résultats des dernières élections et installation du nouveau Conseil d'école.

73,28% de participation. Félicitations et remerciements aux parents élus.

2. Approbation du Procès Verbal précédent.

Le P.V. a été approuvé à l'unanimité.

3. Information sur le rôle du RASED par Mme SCANDELLA.

Le RASED intervient sur 11 communes pour apporter son aide aux enfants en difficultés. Des exemples ont été apportés (aider un enfant à devenir élève, apprendre l'attente, la frustration...). Enseignants ou parents peuvent demander une aide ou un entretien en toute confidentialité. Les coordonnées du RASED sont affichées à l'entrée de l'école.

4. Effectifs, répartition des élèves.

Cette année, les effectifs ont changé à la rentrée avec des départs et des arrivées.

4 Touts Petits, 20 Petits, 21 Moyens, 20 Grands ; soit 65 élèves

Les effectifs annoncés par la Mairie pour la prochaine rentrée ne sont pas encourageants, sachant que sur les 16 futurs Petits, 4 sont déjà inscrits. Nous craignons une fermeture de classe par manque d'effectif.

La Mairie propose d'inviter par le biais du journal communal, toutes les familles d'Oberhaslach nouvellement arrivées à s'inscrire à la Mairie pour que nous puissions faire remonter à l'inspection des effectifs proches de la réalité.

Monsieur l'Inspecteur nous avait assuré de son soutien, estimant que la Commune a énormément investi pour l'école d'autant que l'école accueille des enfants de 2ans depuis plusieurs années.

5. Le point sur le projet d'école 2015/2018.

Cette année l'accent sera mis sur la capacité à exprimer ses idées (avec comme support différents cahiers : de vie, d'autonomie, de progrès...); sur la coopération pour réussir (au sein d'ateliers mensuels à dominante scientifique); sur une sensibilisation à la différence (générationnelle, culturelle, internationale...). Si

certaines parents connaissent des « anciens » que cela pourrait intéresser, ou des gens parlant des langues étrangères pour des lectures ponctuelles, qu'ils n'hésitent pas à se signaler à l'école.

6. Vote du règlement intérieur de l'école.

Il a été voté à l'unanimité.

7. Moyens alloués par la Mairie et la Coopérative scolaire.

La Mairie octroie toujours 1000 euros par classe et par année civile.

Un budget supplémentaire a été demandé afin d'équiper la salle de motricité d'un matériel de Sono de qualité.

Le transport pour la sortie vendanges a été honoré une fois de plus.

Elle offre toujours un goûter de fruits par semaine dans le cadre de l'opération « Un fruit à la récré »

Pour la coopérative scolaire, la fête de l'école de juin 2016 a rapporté 288,19 euros.

L'Association Des Enseignants de Molsheim nous a fait un don de 110 euros, avec lesquels un nouvel appareil photo sera acheté. Un grand merci d'ailleurs à Oberhaslach qui explose les ventes de carnets de tombolas !

Les Lutins du Nideck souhaitent faire un don aux écoles pour l'achat de jeux extérieurs (nous avons choisi une structure de jeux démontable). Merci à eux !

Les comptes ont été approuvés par Mme Prévots avec un solde de 2107,26 euros.

8. Information hygiène et sécurité.

Le ménage a été assuré en interim, en août et septembre, par une habitante d'Oberhaslach. En ce moment l'association « Servir » a un contrat. La Mairie cherche à embaucher pour un contrat de 20 heures. Se présenter en Mairie.

9. Sorties, spectacles, fête de Noël.

7 novembre : Spectacle à l'école Redonnons le sourire à la Terre.

6 décembre : goûter de Saint-Nicolas.

16 décembre au matin : Visite du Père Noël (la Mairie alloue 5 euros par enfant pour un cadeau collectif)

10 janvier : Spectacle à l'école Perrine et le potier.

8 février : matinée au Vaisseau

Il sera demandé une participation de 13 euros par enfant pour le forfait spectacles et sorties.

Prochain Conseil d'Ecole : le mardi 7 février à 17h45.

Pour les Parents d'élèves :

Le secrétaire : Hélène FRITSCH

La Directrice : Valérie PATOOR